



Chères familles,

Après la pause estivale, voici venu le temps de se retrouver et de reprendre le chemin de l'école !

Toute l'équipe éducative se joint à moi pour vous souhaiter une très belle rentrée et une année scolaire riche en découvertes, en apprentissages, en projets, en sourires et en belles rencontres.

Une rentrée est toujours un moment un peu particulier. Il y a ceux qui retrouvent avec bonheur leurs camarades, ceux qui découvrent une nouvelle classe ou un nouvel enseignant, ceux qui font leur toute première rentrée... et ceux qui accompagnent leur « petit dernier » pour la première fois. Pour chacun, cette nouvelle année est une nouvelle aventure qui commence.

Une année pour apprendre, grandir et s'épanouir

Cette année encore, nous aurons à cœur d'accompagner chaque enfant dans ses apprentissages, mais aussi dans son épanouissement personnel.

La rentrée scolaire 2026 / 2027 se concentre sur la consolidation des missions fondamentales de l'École : instruire et protéger.

Les axes et priorités pédagogiques annoncés par le ministère pour cette année sont :

- **Maîtrise du langage** : Priorité absolue accordée à la lecture, à l'écriture et à la diversification du vocabulaire. Nous encouragerons les enfants à mettre des mots sur leurs idées, à raconter, à expliquer, à argumenter et à prendre plaisir à lire et à écrire.
- **Raisonnement scientifique** : Deuxième priorité pédagogique absolue, visant à développer l'esprit critique et scientifique des élèves : observer, se poser des questions, chercher, expérimenter, se tromper, recommencer, comprendre... autant de façons d'éveiller la curiosité des enfants et de développer leur esprit critique.
- **Climat scolaire et sécurité** : Enfin, parce qu'un enfant apprend d'autant mieux qu'il se sent bien, nous continuerons à être particulièrement attentifs au climat de l'école et au bien-être de chacun. L'école doit être un lieu où l'on se sent accueilli, respecté, écouté et en sécurité.

Pour rappel, notre équipe est formée à la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP), qui nous permet, si besoin, d'agir face aux situations d'intimidation. L'objectif est avant tout de protéger et d'accompagner les enfants qui pourraient être victimes, tout en aidant les élèves concernés à prendre conscience de leur comportement et à faire évoluer leur posture. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le document consacré à l'équipe Oxygène de l'école.

« À la découverte de nos régions et de leurs merveilles »

Cette année, nous partirons ensemble à la découverte de notre belle diversité régionale avec un fil conducteur qui accompagnera petits et grands : « **À la découverte de nos régions et de leurs merveilles** »

De la PS au CM2, tous les élèves participeront à cette aventure. Nous partirons à la rencontre de paysages, de traditions, de cultures, de patrimoines, de spécialités culinaires et de personnages qui font la richesse de nos régions.

Ce thème sera l'occasion de nombreuses découvertes et sera présent dans les différentes matières : lecture, littérature, écriture, arts visuels, chants, musique, EPS...

Des projets à partager

Parce que le plaisir d'apprendre passe aussi par le partage, plusieurs projets continueront à faire vivre notre école cette année.

Nous poursuivrons en particulier, nos partenariats avec Vannes Agglomération Golfe du Morbihan, notamment autour de la voile, de la piscine, de la musique et de la lecture.

« **L'Étagère à rêves** » continuera de faire voyager les livres dans le hall de l'école. Chacun peut y déposer des livres et en découvrir de nouveaux.

« **La Gazette de l'école Sainte Marie** » donnera la parole aux élèves. Ils participeront à sa rédaction, accompagnés par M. Alexis Courayer, pour partager les nouvelles, les projets et les petits moments qui font la vie de notre école.

Une école qui grandit avec vos enfants

Chaque enfant est unique. Notre mission est de l'accompagner pour grandir à son rythme, prendre confiance en lui, développer ses talents et trouver sa place, dans un cadre bienveillant et sécurisant.

En tant qu'établissement d'enseignement catholique, nous souhaitons également faire vivre au quotidien les valeurs de l'Évangile : respect, partage, confiance, bienveillance et attention aux autres.

Bienvenue aux nouvelles familles !

Une attention toute particulière aux nouvelles familles qui rejoignent cette année l'école Sainte Marie : nous sommes très heureux de vous accueillir !

À toutes les familles, nous souhaitons une année placée sous le signe de la confiance, du dialogue et du partage.

Merci pour la confiance que vous nous accordez et pour tout ce que nous construirons ensemble au service de vos enfants.

Très belle année scolaire 2026 / 2027 à toutes et à tous, pleine de découvertes, de projets, de réussites et de beaux souvenirs partagés !

Très belle rentrée !

La cheffe d'établissement, Nathalie Bouvrée

1 ➤ Organisation pédagogique

Voici l'organisation pédagogique de cette nouvelle année scolaire 2026 / 2027

Pour cette rentrée, notre école accueille actuellement 335 enfants : 122 en maternelle et 213 en élémentaire soit 235 familles.

<i>Cycles</i>	<i>Classes</i>	<i>Enseignants</i>
Cycle 1	PS1 / PS2	Karine Duval
	PS2 / MS	Anne Legal
	MS / GS	Delphine Gouez
	MS / GS	Marie Wyart
Cycle 2	CP	Carole Melnycienko-Jarlegan
	CP / CE1	Alexandra Jouchet-Delourme (l et j)) Laure Morice (m et v)
	CE1 / CE2	Lionel Chauvel
	CE2 / CM1	Catherine Danion
	CM1 / CM2	Alexis Courayer
Cycle 3	CM2	Anne Le Fur

5 assistantes maternelles : Ophélie Jossic, Myriam Le Couviour, Marie-Annick Le Falher, Pascale Le Paih et Cathy Provost.

Filière bilingue : 4 classes

Un enseignement bilingue français / breton vous est proposé dès la maternelle.

<i>Cycles</i>	<i>Classes</i>	<i>Enseignants</i>
Cycle 1	PS1 / PS2 / MS / GS	Valérie Jéhanno-Gouillaud
Cycle 2	CP / CE1	Virginie Bignon
Cycle 2	CE2 / CM1	Caroline Bodier
Cycle 3	CM1 / CM2	Anne-Françoise Dano

Une équipe éducative c'est un groupe d'enseignants, d'assistantes maternelles mais également de personnel de service. Ainsi, une personne, en plus des assistantes maternelles ou des enseignants,

accompagne vos enfants à la cantine et assure le service ; il s'agit de Mme Anne-Marie Loreiller. Les autres personnes, encadrant les déplacements et le service à la cantine, sont embauchées par la municipalité.

2 ➤ ASH. Prise en charge des élèves en difficultés.

Mme Elisabeth Lamour intervient sur différentes écoles privées du réseau mais est présente à l'école certaines journées afin de venir en aide aux enfants qui éprouvent, à un moment donné de leur scolarité, des difficultés passagères d'apprentissage, en particulier en français et en mathématiques.

3 ➤ Assistantes maternelles et personnel de service

Dans chaque classe de maternelle, une assistante maternelle (ASEM) travaille au côté de l'enseignante. Leur rôle est multiple puisqu'elles encadrent le travail des ateliers en classe, assurent les surveillances des enfants durant les repas, les siestes et veillent à l'entretien des locaux.

Les cinq assistantes maternelles de l'école interviendront dans chacune des classes de maternelle à tour de rôle. Ce fonctionnement permet de faire connaissance avec chaque enfant et ainsi d'établir un climat de confiance.

4 ➤ Horaires et surveillances

Semaine de 4 jours ➔ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 40 – 11 h 40 et 13 h 15 – 16 h 30

Du lundi au vendredi, une surveillance est assurée sur la cour à partir de **8 h 15 le matin**, et de **13 h 05 l'après-midi**. Les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine **ne doivent pas revenir à l'école avant 13 h 05** pour des questions d'assurance et de responsabilité.



Portes d'entrées ouvertes de :

De 8 h 15 à **8 h 45**
De 11 h 40 à 11 h 55
De 13 h **05** à 13 h 20
De 16 h 25 à 16 h 35

8 h 15 : Ouverture de l'école

Pour les élèves des classes maternelles

L'accueil se fait dans les classes à partir de 8 h 30. Entre 8 h 15 et 8 h 30, un accueil est possible dans la salle de motricité (salle jaune) pour les familles qui n'ont pas d'autre solution.

Prévenir si l'enfant va occasionnellement à la cantine ou à la garderie, merci de cocher le tableau à l'entrée des classes.

Pour les élèves des classes élémentaires

8 h 30 Sonnerie.

Entre 8 h 30 et 8 h 40, les élèves arrivent à leur rythme et rejoignent directement leur classe. C'est un temps calme de lecture, de préparation du cahier du jour...

8 h 40 Début des cours.

Pour des raisons de sécurité, nous devons savoir si les enfants d'élémentaire (du CP au CM2) sont autorisés à sortir seuls de l'école ; si tel est le cas, nous vous prions de remplir la carte d'autorisation de sortie. Les enfants devront la présenter aux personnes chargées de la surveillance aux portails. Les enfants de maternelle doivent toujours être accompagnés.

Nous vous rappelons qu'aux heures de sorties le midi et le soir, tous les enfants doivent attendre leur(s) parent(s) au portail. **La cour n'est plus une récréation ; seules les sorties sont surveillées. Les enfants ne doivent pas jouer sur la cour.**

S'il reste des enfants sur la cour au moment du départ de la garderie, ils seront confiés au groupe de garderie.

Sauf cas particulier (chien guide), les chiens, même tenus en laisse ne sont pas autorisés sur la cour, ceci pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité.

5 ➤ Ponctualité

Les parents veilleront à respecter les heures d'entrée et de sortie. Les enfants en retard sont eux-mêmes pénalisés. **Toute arrivée tardive perturbe le travail de groupe et nuit à la qualité de l'accueil.**



Tous les enfants doivent être présents à 8 h 40.



6 ➤ Stationnement aux abords de l'école

Nous vous rappelons l'absolue nécessité de respecter les règles de circulation aux abords de l'école, ceci afin d'éviter les difficultés de circulation ou les accidents. Lorsque vous venez chercher votre enfant en voiture, **merci de ne pas attendre avec la voiture immobilisée au milieu de la route devant le portail.** Nous vous remercions d'avancer le plus possible et, si besoin, de refaire un tour du pâté de maisons afin de fluidifier la circulation.

Un parking existe rue du 11 novembre offrant davantage de places de stationnement autour de l'école.

7 ➤ Rencontres avec les enseignants

Les enseignants se tiennent, dans la mesure de leurs possibilités, à la disposition des parents pour des échanges sur le travail de leur enfant. Cependant, nous vous remercions de prendre rendez-vous.

Si vous estimez qu'il y a un problème, n'hésitez pas à nous contacter au plus vite afin de le résoudre rapidement.

Chaque classe organise sa propre réunion avant les **vacances de la Toussaint**. Durant ces réunions, les enseignants expliquent le déroulement d'une journée, leur pédagogie, les grandes lignes des programmes, présentent les manuels utilisés

8 ➤ Garderie

Un service de garderie est assuré matin et soir par la municipalité. Vous pouvez vous procurer tous les renseignements nécessaires au 02 – 97 – 66 – 73 – 69.

Les trajets entre la garderie et l'école se font à pied. **Prévoir une tenue de pluie de type « poncho » en fonction de la météo.**

9 ➤ Cantine

La municipalité assure ce service. Cette année, en raison de la réfection du restaurant scolaire, l'organisation du service des repas est modifiée. Les élèves de maternelle continuent à déjeuner à Kerloustic. Le changement concerne les élèves d'élémentaire. Les CP / CE1 vont également à Kerloustic tandis que les élèves de CE2, CM1 et CM2 prennent leur repas dans la salle annexe du QG aménagée à cet effet. Les enfants sont accompagnés à pied sur le lieu du repas.

Pour toute demande d'inscription, les renseignements sont à prendre auprès de Kerloustic.

Pour rappel, il est nécessaire de notifier toute absence à l'espace Famille (espace.famille@grandchamp.fr / 02.97.66.44.92) afin d'éviter toute majoration du repas.

10 ➤ Coût de la scolarité 2026 / 2027

Les familles s'engagent à s'acquitter des frais de scolarité, notamment la contribution, qui permet à l'école de financer les investissements liés à l'immobilier et au caractère propre.

Ainsi, pour l'année 2026 / 2027, le coût de la contribution familiale sera de :

➔ 29 € 50 par mois sur 10 mois pour un enfant

Les prélèvements se feront le 6 de chaque mois, d'octobre à juillet.

Une réduction de 33 % de la contribution sera appliquée sur la contribution du troisième enfant et pour les suivants.

En fin d'année scolaire, une facture de régularisation sera établie pour intégrer le coût des sorties scolaires, des rencontres sportives, des spectacles, des séances d'anglais en maternelle... (sur les prélèvements de juin et juillet).

11 ➤ Absences

Toute absence pour maladie, rendez-vous, réunion familiale devra être notifiée par écrit et signalée au plus vite à l'école au 02 – 97 – 66 – 76 – 33. Vous pouvez utiliser le document « Justificatif d'absence ».

Nous vous rappelons qu'il y a obligation scolaire à partir de la petite section deuxième année et que vos enfants ne doivent s'absenter que pour des raisons valables.

Enfants malades Il vous est demandé de ne pas envoyer votre enfant à l'école lorsqu'il est malade, surtout s'il a de la fièvre ou s'il est contagieux : gastro, grippe, varicelle... Conformément à la loi, les enseignants ne sont pas autorisés à administrer de médicaments (*sauf ordonnance explicite du médecin et mot écrit de la famille*).

Certains enfants désirent venir à l'école même s'ils sont malades. Il est important de faire la différence entre l'envie et le besoin réel de l'enfant. Pour son bien-être, un enfant est beaucoup mieux au repos.

D'autre part, pour des raisons de surveillance, il n'est pas possible de garder un enfant dans la classe durant les récréations.

Sauf avis contraire de votre part, nous soignerons votre enfant en cas de chute bénigne (seul le sérum physiologique est autorisé).

12 ➤ Quelques consignes pour tous

- Bien marquer tous les vêtements, le cartable...
- Prévoir des mouchoirs jetables ;
- Pas de médicaments dans le cartable ;
- Signaler tout problème de santé (**allergie à un médicament, allergie alimentaire...**) ;
- Vérifier régulièrement le cartable de votre enfant ;
- Après 11 h 50, si exceptionnellement vous avez du retard, vos enfants seront conduits à la cantine où vous pourrez les récupérer ;
- Un mot d'absence ou de dispense est obligatoire en cas de dispense de piscine ou de toute autre activité sportive. Les élèves n'allant pas à la piscine seront accueillis dans une autre classe.
- Pour les jours de sport (EPS), pensez à une tenue adaptée souple et confortable (y compris pour les chaussures) ;
- **Merci de vérifier régulièrement la chevelure de vos enfants et de traiter si nécessaire, afin d'éviter la propagation des poux.** Effectivement, comme chacun le sait, les vacances finies, les poux sont de retour. C'est donc l'affaire de tous d'être vigilants !
- Ne pas apporter de lecteurs MP3, MP4, de jeux électroniques, d'argent ou de bijoux précieux ;
- **Les cartes de jeux à échanger ainsi que les vignettes autocollantes sont strictement interdites.**
- La prise de goûter ou de collation au sein de l'école est interdite (sauf les soirs de soutien).
- **Les enfants ne sont pas autorisés à apporter leur ballon. Ceux-ci sont fournis par l'école.**
- **L'utilisation du téléphone portable par les élèves est strictement interdite au sein de l'école.**
- **Les montres connectées sont autorisées mais doivent rester dans les cartables.**

13 ➤ Cahier de liaison rose

Chaque enfant possède dans son cartable, un cahier de liaison rose. N'hésitez pas à le consulter chaque soir.

Pensez également à signer chaque document qui y figure.

Vous recevrez également des informations par mails.

14 ➤ Catéchèse (confère l'annexe au contrat de scolarisation)

Un éveil à la foi est proposé aux enfants de la petite section au CP. A partir du CE1, les enfants bénéficient d'une heure de catéchèse par semaine et peuvent suivre la catéchèse familiale par l'intermédiaire de la paroisse. Davantage d'informations vous seront transmises par Anne-Charlotte Gannat, responsable de la pastorale sur la commune.

15 ➤ Assurances obligatoires

Vous avez reçu un bulletin d'adhésion à l'assurance scolaire « Mutuelle Saint Christophe ». Répondez-y le plus tôt possible, et au plus tard pour le **mardi 22 septembre 2026**. Elle ne remplace pas votre responsabilité civile obligatoire, mais elle est une « individuelle accident » pour votre enfant. Elle est obligatoire pour toute sortie à l'extérieur de l'école. De plus, elle intervient toute l'année, et pas seulement pendant le temps scolaire, pour tout accident dont il pourrait être victime. Pour information, l'assurance proposée par l'école (Mutuelle Saint Christophe) s'élève cette année à **10 € 92** par enfant. Assurance 7 j/ 7 j et 24 h / 24 h.

✦ Si vous ne souscrivez pas cette assurance au sein de l'école, merci de nous fournir

- **une attestation « individuelle accident » de votre enfant.**

16 ➤ Les associations de l'école

L'OGEC : L'**O**rganisme de **G**estion de l'**E**nseignement **C**atholique est une association (loi 1901) réunissant quelques parents d'élèves. L'OGEC administre la gestion économique de l'école (projets, entretien des locaux) ; il est aussi l'employeur du personnel non enseignant.

L'APEL : L'**A**ssociation de **P**arents d'**E**lèves de l'**E**nseignement **L**ibre de l'école Sainte Marie regroupe l'ensemble des parents désireux de s'investir dans la vie de l'école. L'association a pour objectifs d'aider et de promouvoir les actions pédagogiques menées dans l'école en lien avec l'équipe pédagogique. Elle apporte également une aide financière pour certaines activités et participe au financement des sorties scolaires.

17 ➤ Vacances scolaires



Rentrée : mardi 1^{er} septembre 2026

Vacances de la Toussaint : du samedi 17 octobre 2026 au dimanche 1^{er} novembre 2026 inclus.

Vacances de Noël : du samedi 19 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027 inclus

Vacances d'hiver : du samedi 20 février 2027 au dimanche 7 mars 2027 inclus

Vacances de printemps : du samedi 17 avril 2027 au dimanche 2 mai 2027 inclus

Sortie des élèves le vendredi 2 juillet 2027 après la classe.

Pont de l'Ascension :

Du mercredi 5 mai 2027 au dimanche 9 mai 2027



18 ➤ A noter dans vos agendas

Dimanche 6 septembre 2026 : 10 h 30 Messe de rentrée à l'église Saint Tugdual de Grand-Champ

Dimanche 20 septembre 2026

Loto de l'APEL (association des parents d'élèves) à l'Espace 2000. Ouverture des portes 12 h 15.

Nous aurons besoin de bénévoles pour encadrer ce loto.

Samedi 3 avril 2027 : Carnaval de l'école : défilé de l'école jusqu'à l'Espace 2000. Le soir, repas organisé par l'association des parents d'élèves.

Samedi 10 avril 2027 : Portes-ouvertes de l'école de 10 h 00 à 12 h 00

Vendredi 16 avril 2027 : Journée partage

Dimanche 27 juin 2027 : Kermesse de l'école à l'Espace 2000

